



**lignerolle**  
commune

Rue du Collège 3  
1357 Lignerolle  
  
+41 24 441 94 09  
info@lignerolle.ch

## Aux habitants de la Commune de Lignerolle

Lignerolle, le 25 novembre 2022

### DISPENSE D'ENQUETE

La Municipalité informe la population qu'elle a autorisé M. Jean-Luc WERLY, Montée du Village 1 à Lignerolle, a effectué les travaux suivants :

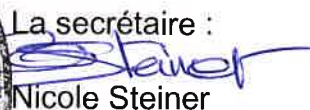
- Modifications des ouvertures en façade sud et pose de deux vitrages fixes sur le bâtiment ECA 50

Le dossier peut être consulté au greffe municipal sur demande d'ici au 14 décembre 2022.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le syndic :  
  
Olivier Petermann



La secrétaire :  
  
Nicole Steiner

#### **Droit de recours :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif. L'acte de recours doit être déposé auprès du Tribunal administratif (av. Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne) dans les 20 jours suivant la communication de la décision attaquée ; il doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le cas échéant, ce dernier est accompagné de la procuration du mandataire.